

# RPI BIEUJAC/ SAINT PARDON DE CONQUES

CONSEIL D'ECOLE du 4 juin 2018

## Présents :

M. DUMENIL, maire de BIEUJAC, président du SIRP

M. BLANGERO, maire de Saint Pardon de Conques

M. PAING, vice-président du SIRP

Mme PIERS, Mr DARRIET, Mme CORPS, Mme SECONDA, Mme NAVARRO et Mme BORDESSOULLES représentants des parents d'élèves

Mme AUDRAIN, directrice de l'école de ST Pardon de Conques

Mme AUDOIT, directrice de l'école de Bieujac

Mme PUIROUX, Mme FRAIS, Mme ARHETS, M. RUELLAN, enseignants

Mme RISPAIL, directrice des TAP

## Excusés :

M. MEOT, Inspecteur de l'Education Nationale

M. DUBOURG, délégué départemental de l'Education Nationale

Mme PETIT, enseignante

## COMPTE-RENDU

### 1- PREPARATION DE LA RENTREE

- Effectifs prévus et répartition :

<u>ST PARDON</u>		<u>BIEUJAC</u>		
PS : 14	}	CP : 4	}	CP/CE1 : 21
MS : 11		PS/MS : 25		CE1 : 17
GS : 20	}	CP : 8	}	CE2/CM1 : 20
		GS : 20		CE2 : 12
		CM1 : 8	}	CM1/CM2 : 20
		CM2 : 12		
		CM1 : 9	}	CM1/CM2 : 21
		CM2 : 12		
<b>Total : 45</b>		<b>Total : 82</b>		

**Effectif prévu pour le RPI : 127 enfants**

Ces effectifs sont provisoires, et pourront être modifiés à la rentrée en fonction des inscriptions qui auront lieu pendant les vacances.

Les listes définitives seront affichées le jour de la pré-rentrée (le vendredi 31 août).

L'équipe pédagogique reste inchangée hormis Madame PETIT qui ne fera plus partie de l'équipe enseignante, nous attendons le ou la prochaine collègue qui la remplacera.

Une ramette de papier par famille par site sera redemandée par l'équipe enseignante à la rentrée bien que le SIRP ne soit pas d'accord avec cette demande.

- Répartition des CP :

Les CP sont répartis sur un seul site.

- Rentrée échelonnée des enfants de petite et moyenne section

- Une partie des enfants de petite section rentre le lundi 3 septembre à 9h
- Les enfants de moyenne section rentrent tous le lundi 3 septembre à 14h.
- Le reste des enfants de petite section rentre le mardi 4 septembre à 9h.

\*Les parents concernés sont avertis de cette rentrée échelonnée

\*Pas de rentrée échelonnée en GS: tous les enfants rentrent le 3 septembre à 9h.

- Rentrée à Bieujac

Toutes les classes effectueront leur rentrée le lundi 3 septembre 2018 à 8h45

- Les TAP

Même fonctionnement et mêmes horaires

A la demande des parents du conseil, Mme AUDOIT viendra se présenter aux parents à toutes les « réunions d'informations aux parents » organisées dans chaque classe, en début d'année.

## **2- BILAN DES PROJETS ET SORTIES**

### **Saint Pardon :**

- Les deux classes sont allées visiter le château de Vayres le vendredi 27 avril.
- La classe des PS/MS va recevoir les correspondants de l'école de Barsac le mardi 12 juin.
- la classe de MS/GS/CP va aller à l'école de Bieujac le mardi 19 juin (de 9h30 à 13h30) pour une visite de l'école et des jeux en équipes avec les classes de CP/CE1 et CM1/CM2.

### **Bieujac :**

CP/CE1/CE2 : séjour sportif avec nuitées à Hostens effectué en mai dernier

CM1/CM2 : - formation attestation de première éducation à la route à Langon avec le SISS  
- fresque murale dans l'école avec une intervenante  
- séjour sportif avec nuitées à Bombannes en juin

CM2 : visite du collège le 30 mai sous forme de course d'orientation

Toute l'école : visite et activités au château de Vayres (22 mai)

## **3- MATERIEL-TRAVAUX**

### **Saint Pardon :**

Il est redemandé :

- le renouvellement progressif d'une partie des vélos et trottinettes qui commencent à vieillir
- un tableau à craie pour la classe des GS/CP de dimension 90cmx120cm
- la peinture de la classe des PS/MS
- l'installation de l'étagère classe des PS/MS
- un affichage plus grand
- la consolidation du grillage côté affichage

Il est rappelé qu'il est interdit pour les voitures de circuler sur le chemin menant à la garderie pour des raisons de sécurité (réservé au cantonnier).

Mme Audrain redemande qu'un panneau soit installé pour assurer la sécurité.

### **Bieujac :**

Les enseignants de Bieujac remercient pour la réparation de la sonnette et la mise en place du tableau d'affichage à l'entrée de l'école.

Il est demandé :

- algéco : le sol s'affaisse par endroit
- mise aux normes dans le bureau et la salle à l'étage (prises électriques...)
- parking devant l'école redemandé (marquage au sol...)
- porte de l'entrée à raboter
- installer une tringle et un rideau dans la future classe de CP-CE2
- Classe de CM1-CM2 de Mme Audoit : déplacer des tableaux et des armoires

#### **4- FETE DES PARENTS/SPECTACLE**

##### Fête des parents

- Saint pardon : le vendredi 22 juin de 16h30 à 18h15
- Bieujac : le mardi 3 juillet de 16h.30 à 18h15

Il n'y aura pas de navette bus ces deux soirs-là.

##### Kermesse

Le vendredi 29 juin à 17h30.

L'horaire proposée ne peut être modifié car les ATSEMS de St pardon doivent partir à 18h en raison d'obligations personnelles. Il est compliqué d'effectuer le spectacle sans elles car elles sont un repère pour les enfants de la maternelle.

Cependant, il est rappelé que la kermesse aura lieu un samedi l'année prochaine comme convenu (une année sur deux) avec peut-être des olympiades.

#### **5- QUESTIONS DIVERSES**

\*Projet numérique : les directrices font part aux élus d'un mail arrivé dans les écoles concernant les aides possibles pour un équipement numérique. Les écoles souhaiteraient un équipement en TBI.

\*Les enseignantes informent qu'à partir de la rentrée 2018, à chaque conseil d'école, elles devront suivre l'ordre du jour établi par l'Inspection Académique, il n'y aura plus le point « questions diverses ».

L'ordre du jour de chaque conseil sera transmis aux parents en amont des conseils, afin qu'ils puissent poser leurs questions sur les points de l'ordre du jour et les questions seront posées tout au long du conseil. Il en est de même pour les questions des enfants.

Pour les questions concernant des sujets qui ne sont pas à évoquer aux conseils d'écoles, les parents sont invités à consulter les directrices ou le SIRP.

\*Mme Audrain fait part d'un travail en équipe mené tout au long de l'année concernant le climat scolaire. L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'il est nécessaire de faire de la co-éducation et qu'elle a besoin de tous les partenaires pour avoir un climat de travail serein et propice aux apprentissages. Il faut que les enfants sentent une action conjointe de tous les adultes.

##### Questions des enfants

1. Temps de lecture pendant la pause déjeuner : la question est toujours à l'étude car c'est une bonne idée des élèves, mais compliquée à mettre en place par rapport au temps très court de la pause et des 2 services de cantine mis en place.
2. Self : aucune étude ne sera réalisée pour le moment. Une autre étude est en cours pour un projet de modification de l'école pour dans 2/3 ans.
3. Installation de banc supplémentaires dans la cour : la question sera étudiée pour la rentrée prochaine, mais la cour étant petite ça reste compliqué. Certains seront peut-être ajoutés autour de l'algéco.
4. Serviette personnelle pour le déjeuner : une étude va être faite pour mettre à disposition des casiers afin que chaque élève amène sa propre serviette de table et puisse la ranger pour la rentrée prochaine.

##### Questions des parents

1. A la demande des parents du conseil, un mot va être distribué aux parents pour rappeler qu'il est essentiel d'être vigilant à la sortie des écoles, il en va de la sécurité de nos enfants. Il serait souhaitable :
  - de ne pas pratiquer de stationnement sauvage,
  - d'être vigilant à la vitesse de circulation devant les écoles,
  - de faire descendre de voiture les enfants côté trottoir,

- d'être attentif aux enfants qui traversent.

Afin d'améliorer les accès et la sécurité devant l'école de Bieujac, des marquages de place en épis (juste avant l'abri bus) et des chicanes sur la D123 seront mis en place pendant les vacances d'été.

2. Actuellement, à Bieujac, la porte d'entrée de l'école reste fermée pendant le temps de garderie du matin et de l'après-midi. Pour l'hiver prochain, une solution est à l'étude pour que la porte d'entrée ne reste pas ouverte, pendant que les enfants et l'adulte qui les surveille restent dans la cantine au chaud le matin.
3. Plusieurs parents ont informé qu'ils n'arrivaient pas à joindre la garderie du soir : il sera rappelé au personnel, qu'ils doivent avoir le téléphone à la main. Mme AUDOIT précise qu'il est régulier que le téléphone reste dans son bureau le soir.  
Il sera également rappelé qu'ils doivent être vigilant aux enfants qui sortent, de s'assurer qu'un parent ou une personne autorisée doit être présent.
4. Une ligne téléphonique spécifique peut-elle être créée pour chacune des garderies : non, le personnel sera juste vigilant pour récupérer le téléphone au début de la garderie.
5. Quels sont les problèmes de la garderie, qui justifient l'augmentation des tarifs et le changement d'horaires ? A-t-elle changé de statut ? Il est rappelé, que la garderie a été créée uniquement dans le but de rendre service aux parents qui travaillent tous les deux et qui n'ont pas d'autres solutions de garde pour leurs enfants. Cependant, beaucoup de parents, qui ne sont pas dans cette situation, profitent de ce service.  
Nous constatons également que le temps de garderie a été augmenté et uniformisé sur les deux sites afin d'assurer un meilleur service aux parents.  
Ces deux raisons expliquent la décision, un peu précipitée, de facturer la garderie du matin.  
Mr Duménil précise que la facturation de la garderie du matin n'était pas une solution pour financer les TAP.  
Le SIRP s'excuse de nouveau d'avoir été un peu vite dans sa prise de décision.
6. Facturation de la garderie de mai : la garderie du mois de mai sera facturée selon l'ancienne tarification, le personnel de la garderie ayant noté les heures de départ des enfants après la modification de tarification. Toute erreur étant possible, il faudra faire appel au SIRP, s'il y a une erreur.
7. Le mot distribué pour la garderie, évoquait « des réflexions afin de faire évoluer les fonctionnements à la rentrée prochaine » ? : Une commission « garderie/cantine » a été créée lors du dernier conseil syndical extraordinaire du SIRP afin d'étudier les problèmes et de trouver des solutions adaptées pour la rentrée prochaine.  
Nous sommes déjà informés, qu'il sera demandé aux familles des justificatifs professionnels précisant les heures de travail et seuls les enfants des familles qui auront fourni ces 2 justificatifs seront acceptés à la garderie. Un tarif majoré sera appliqué aux familles n'ayant pas fourni les 2 justificatifs.  
Toute situation particulière ou extraordinaire ponctuelle sera étudiée par le SIRP et sera prise en considération pour bénéficier de la garderie.
8. Bilan financier des TAP et fréquentation des enfants durant l'année : Mr Dumenil nous précise que le SIRP garde à sa charge 6 000 € pour financer les TAP sur l'année après déduction des aides. Séverine RISPAIL nous précise que la fréquentation des enfants reste la même durant toute l'année à part quelques exceptions (2 ou 3 enfants).
9. Quels sont les avantages obtenus avec la formation suivie par Severine RISPAIL ? Mr DUMENIL précise que Séverine RISPAIL remplit pleinement son rôle de directrice depuis le début, que le SIRP a simplement voulu régulariser la situation en finançant une formation afin qu'elle obtienne un diplôme qui certifie son aptitude à le faire. Ce diplôme a également permis au SIRP d'obtenir des subventions plus importantes qui permettront de financer des animations de qualités.
10. Quel programme pour les TAP l'année prochaine ? Mme RISPAIL nous informe qu'elle sonde les enfants régulièrement afin de connaître les ateliers qu'ils aiment ou pas.  
Elle supprimera donc certaines activités comme l'anglais, conservera certaines d'entre elles et en proposera des nouvelles (toujours à l'étude pour le moment). Il y aura sûrement du Babybasket pour les GS de St pardon. Beaucoup d'idées restent à étudier mais sont en réflexion à cause du budget.

11. Programme des TAP : Severine RISPAIL nous indique qu'elle est vigilante pour réaliser le planning afin que chaque enfant puisse participer à tous les ateliers avec un roulement pour ne pas que les enfants se lassent trop vite.
12. Photo individuelle : suite à une décision prise il y a quelques années en conseil des maitres de supprimer la photo individuelle en raison de la perte de temps sur le temps scolaire, il n'est pas envisagé de remettre en place une photo individuelle pour l'année prochaine.
13. Rentrée scolaire des PS à St Pardon : il ne sera pas accordé plus de 2 jours, aux parents de petite section, d'accompagner les enfants en classe en raison du plan « Vigipirate ». De plus, les institutrices n'y voient que du positif car les enfants sont autonomes plus vite et l'accueil se fait par un seul adulte par une seule entrée.
14. Affaires oubliées placées dans le carton : il est demandé qu'un rappel soit fait au personnel de la garderie d'être vigilant avec le carton, où sont placés les vêtements oubliés, qui est régulièrement laissé devant l'école à porté de tous. Il est également demandé que les vêtements nominatifs soient rendus aux élèves et non pas placés dans le carton. Il est rappelé aux parents qu'à la fin de l'année scolaire, les vêtements seront donnés à une association.
15. Permis à points : une idée de permis à point pour le comportement des enfants est proposée. Le SIRP et l'équipe enseignante y réfléchissent. Ce permis est proposé dans le but d'encourager les enfants à avoir un comportement exemplaire avec les adultes présents à l'école et leurs camarades et qu'ils prennent conscience des conséquences en cas de manquement au règlement. Nous sommes également informés que le règlement intérieur va être refait entièrement par le SIRP en coordination avec les directrices et les enseignantes pour la rentrée scolaire 2018 et sera proposé au 1<sup>er</sup> conseil d'école pour signature par les directrices et parents du conseil.